COMPOSTS Organiques



Fournisseur: Sofetra BV Herten

Référence : OPG41- Fientes de volailles



VALEURS indicatives :

En % de la MB	MS	550-660 KG /Tonne
	MO	350-400 KG/Tonne
	N	18-20
	P ₂ O ₅	18-20
	K ₂ O	16-20
	Mg	12-14
	CaO	20-24
	C/N	8-10

NORME:

Conforme à la norme NF U 44051

AMENDEMENT ORGANIQUE uniquement destinés pour un usage professionnel, conforme à la réglementation CEE : 2019/1009 article 1069/1009

STOCKAGE:

Stocker sur sol sec, recouvrir d'une bâche plastique éventuellement.

Éviter les sols en pente,

Livraison directe sur plate-forme ou en bout de champ, uniquement par camion complet de 27-30 tonnes

EPANDAGE:

Se référer au Règlement Sanitaire Départemental du département et à votre épandeur habituel

UTILISATIONS:

Fertilisation des grandes cultures COLZA-MAÏS-BETTERAVES-PDT: 3 à 5tonnes par ha. Calcul de la fertilisation azoté : à partir d'un reliquat azoté sorti hiver

Convention de suivi du compost.

Dans l'intérêt de tous et en gardant nos objectifs de qualité optimum de nos produits, en cas d'analyse du compost réalisé par le destinataire final, toute réclamation pourra être justifiée si :

- 1) Le Producteur du compost ou son représentant est présent lors du prélèvement.
- 2) Les prélèvements doivent être fait après la livraison sans aller au-delà de 15 jours.
- 3) Les échantillons devront être analysés par un laboratoire agrée COFRAC.